



Commission Locale de l'Eau 3 juin 2022 Port-Leucate

Personnes présentes : ABELANET Pierre (Fitou), ARMANGAU Alexis (PNR Narbonnaise), BALBASTRE Philippe (UFC), BATLLE Frédérique (DREAL), BEDOS Régis (Saint-Hippolyte), BOYER CORCUFF Marie Laure (CLE Nappes du Roussillon), BRETON Marie (Leucate), BURAI Jean-Louis (DDTM 11, MISE), COPOVI Lilian (CA 11), FONBONNE Laurence (RIVAGE), GOT Alain (Saint-Laurent-de-la-Salanque), JEAN Emmanuelle (PMN GL), LEVASSEUR Joël (Saint-Hippolyte), MAILHEAU Marie (RIVAGE), MURCIA David (Conchyliculteurs), NAVARRO Charles (FDC 66), ROBERT Julien (RIVAGE), ROLLAND Claude (CDV 11), ROQUES Christine (ECCLA)

Personnes représentées (mandat) : BARRERA Anahi (AE RMC), CODORNIOU Didier (CR Occitanie), LACUVE Jean (GIP Leucate), PY Michel (GN), THERON-CHET Marie-Christine (CD 11), ROLLAND Martine (CD 66).

Personnes excusées : BENZERIEU ARTES David (CCIR), DEDEBANT Estelle (Opoul-Perillos), DELMAS Sébastien (FDP 66), DEVIC Bernard (Caves), FERRAND Alain (Le Barcarès), GERBER Mariette (Treilles), GUIRADO Marie-Laure (Le Barcarès), JAULENT Lucas (Prud'homie Leucate), LOPEZ Jean-Jacques (CCCSM), MARTINEZ Théophile (PMM), REKAS Laurence (Salses-le-Château).

* En bleu : membres de la CLE (présents ou représentés : 24, quorum à 21)

Ordre du jour

- Bilan et programme d'actions SAGE
- Stratégie agricole
- Questions diverses

Le diaporama joint présente les principales actions. Dans le compte-rendu ci-dessous seront développés les principaux commentaires et les remarques des participants.

Monsieur Alain GOT, Vice-Président de la CLE, remercie les membres de leur venue et informe que le quorum de la CLE est atteint. Il excuse M. Michel PY, le Président, retenu par ailleurs. Il donne la parole à l'animatrice SAGE - Marie MAILHEAU.

I. SAGE Salses-Leucate : bilan et perspectives

MM rappelle que des liens pour les documents de séance ont été envoyés pour une consultation en amont. L'ensemble des données sont disponibles, dont notamment que le Bilan d'activité RIVAGE et le Tableau de bord SAGE complets sur <http://rivage-salses-leucate.org/missions/gestion-de-leau/telechargements/>.

1. Planification - concertation

- **Le Tableau de bord :**

On peut noter une bonne progression des actions : diminution progressive des actions à faire au profit des actions terminées. A noter une action supplémentaire démarrée en 2021 : opération de Renaturation sur les Dosses. L'importance du nombre d'actions sur la qualité du milieu vient logiquement du SAGE, mais aussi sur les ZH et la biodiversité grâce à N2000 et SGZH.

- **L'animation :**

En ce qui concerne les avis, la CLE a été consultée 7 fois en 2021. A noter, que suite à une décision du Tribunal administratif, le dossier sur la STEP du Barcarès a été redéposé tel qu'en 2019 (du coup avis à l'identique), mais des compléments devant être réalisés un nouveau dossier (et un nouvel avis) sera sans doute soumis prochainement.

2. Amélioration des connaissances

• **Suivis paramètres physiques Eau :**

2021 moins chaude et plus salée que 2020.

- Mme Roques (ECCLA) demande s'il existe un lien entre la salinité d'eau et le développement du phytoplancton ?

- M. Murcia (conchyliculteur) pense effectivement qu'il peut y avoir un lien entre salinité et phyto, et donc aussi le développement des huîtres car ces coquillages n'ont pas bien poussé en 2021 (4 à 6 mois de retard observés). A noter que le manque de pluies automnales a eu aussi un effet sur les moindres apports du bassin-versant qui ont aussi un impact sur la pousse du phyto.

- Mme Roques demande s'il existe également une corrélation avec l'ouverture des graus ?

- M. Murcia : plus globalement que la présence des portes, les dynamiques de comblement des graus diminuent les échanges avec la mer ce qui impacte la dynamique de croissance des huîtres.

En ce qui concerne les portes sur les graus : les dorades partent mais reviennent plus grosses (4-5kg). Par conséquent, la prédation sur les huîtres plus grosses est un effet constaté du maintien des portes ouvertes.

• **Macrophytes STEP**

Comme d'habitude on observe un impact des STEP limité (avec une mention spéciale pour Fitou), même si les deux suivis 2021 ayant été décalés, les résultats moins bons ne sont pas forcément représentatifs d'une année difficile.

- M. Navarro (FDC 66) rappelle qu'ils proposent plusieurs années que le rejet de la STEP de Salses soit dévié à travers le marais pour soulager l'anse de la Roquette et demande pourquoi rien n'est fait encore réalisé ? Il souhaiterait aussi être informé des évolutions du dossier de la STEP du Barcarès car c'est un site très important sur la conservation des oiseaux et qu'il ne doit s'y faire n'importe quoi. Ils ont d'ailleurs rencontré PMMCU sur le sujet car ils craignent que le projet y soit en défaveur de l'avifaune.

> MM rappelle que dévier un rejet dans une zone humide naturelle n'est pas facile, mais que ça reste un projet intéressant et qu'il peut être pertinent de le remettre sur la table (* dans la mesure où un Plan de gestion devrait être prochainement élaboré sur cette zone).

Pour la STEP du Barcarès, la CLE sera évidemment tenu au courant des avancées.

- M. Levasseur (Saint-Hippolyte) : peut-on voir un lien by-pass/macrophytes ?

> MM : non pas forcément visible car les bypass sont ponctuels et dilués. En revanche, on voit un effet de long terme sur une amélioration du milieu avec la mise aux normes de la station de Saint-Hippolyte.

- Et un effet décabanisation visible ?

> Non pas à l'échelle de ces suivis car ils sont réalisés seulement au niveau des rejets STEP. Mais on peut éventuellement voir un effet sur un des transects du suivi Herbiers.

• **Herbiers**

En 2021, les limites augmentent mais le recouvrement est moins dense.

• **REMI-REPHY**

Ce sont les suivis sur la bactérie et le phytoplancton, donc des suivis sanitaires qui ne visent pas à qualifier la qualité du milieu. Pas de fermeture en 2021.

• **Autres suivis**

Les grandes naces (problème de mortalité) et le Crabe bleu : population plutôt stable pour l'instant sur Salses-Leucate. A noter qu'en "amont" Canet est envahie toutes les années et en "aval" La Palme assez peu impactée en 2021.

- Impact des crabes bleus sur les huîtres ?

> M. Murcia : non pas pour l'instant.

> Julien ROBERT : il y a un lien à faire avec le plan régional d'action Occitanie. Pour plus de précision aller voir sur le site de la DREAL (<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/presentation-a25426.html>).

• **Actions 2022**

L'ensemble des suivis seront poursuivis en 2022, auxquels va s'ajouter une cartographie complète des Herbiers à travers la démarche Natura 2000 (évaluation de l'état de conservation de l'habitat lagunaire).

3. Actions qualité de l'eau : réduction des apports

- **Apports directs**

Actions liées à l'assainissement et au pluvial (hors MO RIVAGE) : 5 communes concernées de la plus avancée (Saint-Hippolyte : finalisation des travaux) à la plus récente (Saint-Laurent-de-la-Salanque : début des études). Plus de détails dans le bilan de RIVAGE.

A noter : le dossier sur la STEP du Barcarès pour sa mise en conformité est compliqué pour autant l'impact des rejets sur le milieu est peu important.

- M. Levasseur : est-ce qu'il y a possibilité de trouver des traces d'amiante dans l'eau dans la mesure où il y a une zone de stockage sur Saint-Hippolyte ? Si cela venait à contaminer les nappes ça serait aussi un problème pour Leucate et Le Barcarès.

> MM : une contamination de l'étang est peu probable. Le risque de pollution des nappes profondes dont est issue l'alimentation en eau potable est moindre que pour celui des nappes superficielles dans la mesure où il existe une couche d'argile protégeant des fibres d'amiante. En ce qui concerne les risques pour la santé humaine, la plupart des études portent sur des contaminations de l'air et non de l'eau. Quelques études font état d'un risque en cas d'ingestion (*mais par de l'eau avec des taux de contamination élevés et directs dus à des transferts par des canalisations en ciment-amiante) mais à ma connaissance il n'existe aucune bibliographie sur des normes environnementales dans l'eau.

A ce jour, ni RIVAGE ni le syndicat de Nappes n'ont porté de recherche d'amiante dans l'eau souterraine. Il pourrait être intéressant d'effectuer ces analyses (*et ce sur les eaux des forages voisins, notamment les agricoles car ils sont sur les nappes superficielles), pour mieux établir s'il y a une réelle contamination (>LF : faire point avec SMNPR).

A noter qu'une Zone de sauvegarde a été définie et cartographiée sur ce secteur pour préserver la ressource en eau (mais plus global que la thématique Amiante).

A noter que la production d'eau potable est très surveillée (mais les fibres d'amiante ne font pas parties des molécules dangereuses suivies) et qu'elle passe par plusieurs décantations-filtrations. Les données des suivis sont publiques sur les factures d'eau ou les sites de l'État (tel que : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>).

- **Apports diffus**

Actions liées à la diminution des intrants soit en zones agricoles (PAEC et Stratégie agricole) soit en zones urbaines (PAPPH et Vert demain).

- **Remarques :**

- Mme Roques souhaiterait aussi évoquer la problématique de la gestion quantitative des masses d'eau : quelle stratégie est établie vis-à-vis de l'urbanisation, de l'irrigation ou de l'accueil touristique ? Elle voudrait attirer l'attention sur la nécessité de prendre en compte ce problème et pense que la population n'est pas trop au courant.

> MM : pour rappel l'eau douce de notre territoire vient principalement des nappes Plio-quaternaires dont la situation déficitaire a entraîné la mise en place d'un SAGE spécifique. Sur notre unité de gestion Bordure Côtière Nord : la situation est particulièrement tendue en période estivale, même si globalement à l'équilibre sur l'année. Ce problème est pris en compte dans leur SAGE et il y a une mise en cohérence des Arrêtés d'autorisation AEP avec les volumes prélevables en cours ainsi qu'une stratégie d'économie d'eau à réaliser notamment par réfection des réseaux.

- M. Copovi (CA 11 et Cave Cap Leucate) voudrai aussi qu'on se préoccupe du stockage de l'eau et de ne pas tout jouer que sur les économies notamment pour les activités économiques qui sont déjà en difficultés.

> M. Got (Saint-Laurent-de-la-Salanque) approuve le fait qu'il y ait actuellement un manque d'eau, mais ajoute que cela n'est pas du fait des agriculteurs qui ont tendance à être de moins en moins nombreux sur la plaine. Par ailleurs la recherche de ressources de substitution et de sécurisation (telles que le Karst au niveau de Cases de Pène) est aussi une solution à explorer même si elle reste couteuse.

- Mme Roques insiste sur le fait d'aller vers plus de la sobriété vu le réchauffement climatique avant d'obérer les réserves souterraines (qui sont de toute façon aussi limitées). Les retenues collinaires peuvent aussi être envisagées sous conditions, toujours mieux que d'épuiser les nappes.



Commission Locale de l'Eau 3 juin 2022 Port-Leucate

- Mme Boyer Corcuff (CLE Nappes Roussillon) se demande comment gérer le flux de nouveaux arrivants qu'on ne peut retenir hors du territoire ? Les accueillir peut aussi vouloir dire de travailler sur les économies, sur la limitation de l'artificialisation des sols, la réduction du gaspillage, réutilisation des eaux usées épurées...
- > MM propose de faire une réunion inter-SAGE avec les nappes du Roussillon, et éventuellement l'Orb et l'Agly pour faire un point sur notre BV des démarches existantes ailleurs et qui ont un effet chez nous.

4. Actions de communication - sensibilisation

Actions transversales : différents éléments de communication (films, articles, internet...) sont réalisées pour une valorisation des données et une sensibilisation de différents publics.

2. Présentation de la Stratégie agricole

Il existe une forte relation entre l'état des milieux naturels et l'agriculture. Dans ce contexte, une Stratégie agricole sur le territoire de Salses-Leucate est en cours d'élaboration dans le cadre de l'animation du SAGE et suite aux PAEC qui ont été mis en œuvre. Les enjeux et les actions qui seront proposés seront logiquement cohérents avec ceux du SAGE, ainsi qu'avec ceux définis dans le DOCOB Natura 2000 en termes de biodiversité et de qualité des milieux.

Ainsi, afin de travailler sur un périmètre pertinent ont été ajoutées à celles du bassin-versant les communes des sites Natura 2000, ainsi que celles rattachées aux PAEC portés par RIVAGE. On parlera alors de périmètre étendu.

- **La démarche :**

La concertation a été menée en commission agricole ce qui permet de présenter un document finalisé en CLE aujourd'hui (doc complet et synthèse disponibles sur le site de RIVAGE) sur les parties Etat des Lieux et Enjeux pour validation.

En ce qui concerne la présentation du territoire : le périmètre étendu est occupé à plus de 35% par des formations naturelles (+50% avec ZH et eau), viennent ensuite les surfaces agricoles (dont principalement la vigne). Le document présente également la description des filières et des pratiques agricoles avec un zoom sur les pratiques agro-environnementales.

En fonction des milieux et des pratiques existantes, des Enjeux ont été définis en concertation. Au total 11 enjeux sont identifiés sur 3 thématiques : Eau (qualité quantité), biodiversité et 2 enjeux transversaux (changement climatique et concertation).

- **Remarques :**

Avant validation la CLE peut débattre ou apporter des précisions. Et même suite à la réunion, car c'est une démarche interactive, le principal étant d'améliorer l'interaction entre agriculture et milieux.

- Mme Roques demande à être intégrée à la Commission Agricole

- > MM : ça sera fait. La prochaine commission est d'ailleurs le 21 juin.

- Pour la partie enjeux, qu'est qu'on entend par milieux ouverts "pertinents"

- > JR : il existe un enjeu de recherche de pertinence car milieux ouverts ne sont pas bénéfiques partout et pas attendus/souhaitables à partir de n'importe quel couvert initial. De même pour les haies : leur présence n'est pas pertinente partout, ni leur implantation avec n'importe quelles espèces.

- M. Copovi met l'accent sur l'accompagnement financier nécessaire pour conduire les changements et remercie l'AE pour l'accompagnement dans les PAEC et PSE. Il précise que localement pas mal d'efforts ont été faits notamment sur la réduction de l'utilisation des phytosanitaires mais c'est un métier toujours en tension aussi à cause de la ressource en eau et des difficultés à faire émerger des projets d'irrigation.

- Mme Roques propose de continuer dans cette dynamique de la réduction des pesticides et salue les agriculteurs conscients de cette problématique et leurs efforts déjà consentis. Toutefois elle critique l'attitude de certains et constate qu'à l'échelle nationale depuis 2019 il y a une augmentation de l'utilisation des produits Phyto. Elle précise qu'une réglementation liée aux sites Natura 2000 va devoir être appliquée et que donc une concertation devra être menée par les Préfets de département pour voir comme interdire/limiter l'utilisation des pesticides dans ces sites. Elle est consciente des difficultés que cela entraîne, mais voudrait que la CLE soit bien consciente de la nécessité de faire respecter la loi.

> JR précise qu'aujourd'hui environ 30 % des SAU sur les sites N2000 sont déjà dans une démarche de réduction de l'utilisation des pesticides. Cette nouvelle réglementation risque d'aller en contresens des actions aujourd'hui volontaires et non réglementaires, cela risque d'entraîner une crispation de la profession ce qui sera contreproductif.

- M Copovi : à ce jour il y a une perte de 2/3 des surfaces agricoles sur le BV car la profession est en crise. De ce fait, il conteste l'accroissement de l'utilisation des pesticides. Selon lui, s'il y a plus de volume acheté/épandu c'est parce que les produits sont moins concentrés, mais la quantité de substances actives à l'hectare est la même. En outre étant très affecté par la difficulté de la profession et les pertes humaines qu'elle entraîne, il a du mal à entendre en continu les arguments environnementalistes qui stigmatise encore plus la profession et empêche la réalisation de certains projets pourtant indispensables économiquement.

- M Abelanet précise que l'évolution de l'utilisation des pesticides à l'échelle nationale est aussi liée au changement climatique. Parfois les augmentations peuvent être liées à des traitements qui doivent être faits aujourd'hui dans des zones où on n'utilisait pas certaines molécules auparavant parce que les parasites et/ou maladies ont évolués.

- M Bedos (Saint-Hippolyte) évoque aussi les efforts sur les pesticides à faire au niveau communal et préfère animer un développement agricole que lutter contre de la cabanisation sur les zones en friche. Il demande également ce qu'il en est des suivis des traitements par l'EID ?

> JR explique que l'EID est soumis à évaluation d'incidence : les pratiques sont adaptées aux milieux et nous on leur fait part des enjeux habitats/espèces existants. Le traitement se faisant au BTI (Bactérie servant à la lutte biologique contre les moustiques), nos restrictions concernent avant tout les périodes de nidification et la présence de certaines espèces.

- **Validation :**

M. Got remercie pour tous ces échanges et souhaite recentrer le travail sur les actions possibles sur notre BV. Il met les parties A. Diagnostic et B. Enjeux de la Stratégie agricole au vote.

Adoption par l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Echanges et Conclusion

- Mme Roques demande pour une prochaine CLE s'il serait possible d'avoir un bilan financier (plus compréhensible que celui du Tableau de bord).

- M. Balbastre (UFC) souhaite rappeler l'importance de l'eau pour tous les acteurs ici présents (dont les particuliers) et que le territoire n'est pas extensible quant à sa consommation d'eau. Il ne faut donc pas opposer les efforts qui peuvent être faits et que la concertation actuelle est un signe qu'il y a encore des possibilités d'agir.

Aucune autre remarque n'est formulée.

Monsieur GOT remercie donc les participants de leur implication et clôture la séance en rappelant l'importance de poursuivre la concertation.

Le syndicat RIVAGE Salses-Leucate, reste à la disposition de tous les participants pour tout renseignement complémentaire.

La séance est levée.

GOT Alain,

Vice-Président du Syndicat RIVAGE

A handwritten signature in black ink that reads "Alain Got" is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "R.I.V.A.G.E." around the top inner edge and "Salses - Leucate" around the bottom inner edge.